

*Certifie Conforme à
l'original*
S. itg

**INTER'GE
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS**

Société Coopérative d'Intérêt Collectif par Actions Simplifiée à Capital Variable
Au capital autorisé de « 10 000 » euros
Ayant son siège social : 58 Rue George Sand – 37000 TOURS
Immatriculée 882 623 127 R.C.S. Tours

DÉCISION DU PRÉSIDENT EN DATE DU 11 avril 2025

Vu l'article 4 des statuts, qui confère à la Présidente le pouvoir de transférer le siège social de la société,

La Présidente de la **SCIC SAS INTER'GE** ;

DECIDE

Article 1 – Transfert du siège social

Le siège social actuellement situé au 58 Rue George Sand – 37000 TOURS est transféré à compter de ce jour à l'établissement secondaire situé :

8 Rue Montaigne – 66350 TOULOUGES

En conséquence, l'**article 4** des statuts est modifié comme suit :

« Le siège social de la Société est fixé au :

8 rue Montaigne – 66350 TOULOUGES

Il pourra être transféré à tout autre endroit en France par décision du Président (le président de la Société sera ci-après désigné le "Président") qui est autorisé à modifier sur ce point les statuts en conséquence. »

Article 2 – Fermeture de l'établissement de TOURS

L'établissement situé à l'adresse de l'ancien siège, **58 Rue George Sand – 37000 TOURS**, est **fermé à compter de ce jour**.

Toutes les formalités de radiation de cet établissement auprès du Registre du Commerce et des Sociétés seront effectuées.

Article 3 – Formalités

Le Président est chargé d'effectuer toutes les formalités nécessaires auprès des organismes compétents pour l'exécution de la présente décision.

Fait à TOULOUGES, le 11/04/2025

La Présidente,

Corinne PITEL

S. itg